

**COMPTE RENDU DE LA 4^e RÉUNION DE LA COMMISSION DES ÉTUDES
POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2016-2017
TENUE LE MARDI 29 NOVEMBRE 2016 À 13 h 30, AU LOCAL F-240**

Présences :	Athéna Cyr, Paul-Antoine Jetté, Julien Lapan, Martine Lavallée, Simon-Philippe Lebel, Monique Messier, Danielle Pépin, Diane Pepin, France Perreault, Sylvie Roy, Félix Tremblay (14 h), Dominique Trudel, Jean-Luc Trussart et Aïcha Van Dun
Absence motivée :	Stéphane Chouinard
Invités :	Denis Côté, Linda Deroy, Jean-Philippe Gadbois, Nicolas Forest, Céline Perreault, Sandrine Rossi, Sébastien Piché et Valérie Thomas
Président d'assemblée :	Alain Lamarre
Secrétaire :	Chantale Gagné

4.1 Identification des présences et constatation du quorum

Le quorum est constaté et la réunion débute à 13 h 35.

4.2 Adoption du projet d'ordre du jour

Les membres ont reçu le projet d'ordre du jour avec la convocation.

Les sujets suivants sont ajoutés à *Autres points*:

- Avis à formuler au conseil d'établissement pour l'adoption de la révision apportée à la grille en Techniques de comptabilité et de gestion
- Conseil de la réussite
- Modification au RREQ

Le point suivant est reporté à la prochaine réunion : Avis à formuler au conseil d'établissement pour la grille révisée de l'AEC pour Techniques d'éducation à l'enfance.

CDEL161101-01

Sur une proposition de Diane Pepin, dûment appuyée par Julien Lapan, il est résolu d'adopter l'ordre du jour modifié comme suit :

PROJET D'ORDRE DU JOUR

- 4.1 Identification des présences et constatation du quorum**
- 4.2 Adoption du projet d'ordre du jour**
- 4.3 Adoption du compte rendu du 1^{er} novembre 2016**
- 4.4 Suivi du compte rendu de la réunion du 1^{er} novembre 2016**
- 4.5 Présentation du rapport de libération de tâche**
 - 4.5.1 Élaboration d'un cours Moodle pour la formation générale des tuteurs des centres d'aides à l'apprentissage et des outils d'aide à l'apprentissage
Invités : Nicolas Forest et Sandrine Rossi
- 4.6 Avis à formuler au conseil d'établissement relatif au projet pilote du Centre d'aide en français écrit *Services d'autocorrection et de postcorrection***
Invitée : Valérie Thomas
- 4.7 Avis à formuler au conseil d'établissement relatif au Devis d'évaluation du programme Techniques d'éducation à l'enfance**
Par : Murielle Lanciault et Jean-Luc Trussart
Invitée: Céline Perreau
- 4.8 Présentation de l'offre de cours complémentaires pour l'année 2017-2018 et de l'offre de cours d'éducation physique pour 2017-2018**
- 4.9 Avis à formuler au conseil d'établissement relatif à la révision de la grille du profil Monde du programme de Sciences humaines**
Par : Benoit Léonard et Sébastien Piché
- 4.10 Avis à formuler au conseil d'établissement pour la grille de l'AEC Supervision en entreprise (RAC)**
Invitée : Linda De Roy
- 4.11 Présentation du bilan 2015-2016 des Services adaptés**
Invités : Denis Côté et Jean-Philippe Gadbois
- 4.12 Présentation du thème retenu pour la journée pédagogique de janvier 2007**

- 4.13** **Présentation du tableau des nouvelles libérations de tâche – Hiver 2017**
- 4.14** **Évolution du dossier de l'évaluation du système d'assurance-qualité (SAQ) du cégep régional de Lanaudière à L'Assomption**
- 4.15** **Autres points**
 - 4.15.1 Avis à formuler au conseil d'établissement pour l'adoption de la révision apportée à la grille en Techniques de comptabilité et de gestion
 - 4.15.2 Conseil de la réussite
 - 4.15.3 Modification au RREQ
- 4.16** **Information**
 - 4.16.1 Journée portes ouvertes
- 4.17** **Prochaines rencontres :** le mardi 24 janvier 2017 à 13h30
- 4.18** **Levée de l'assemblée**

4.3 **Adoption du compte rendu du 1^{er} novembre 2016**

CDEL161129-02

Sur une proposition de Jean-Luc Trussart, dûment appuyée par Monique Messier, il est résolu d'adopter le compte rendu de la réunion du 1^{er} novembre 2016.

Adoptée à l'unanimité.

4.4 **Suivi du compte rendu de la réunion du 1^{er} novembre 2016**

Les membres sont informés que les travaux relatifs à la réflexion quant à la Semaine de lecture et à la campagne de prévention du plagiat seront amorcés cet hiver.

En suivi de la Requête des membres de l'Association générale étudiante du Cégep par rapport au Défi cardio, Murielle Lanciault indique que depuis la dernière commission des études, des rencontres se sont tenues avec des représentants de l'Association étudiante et le département d'éducation physique. Elle rappelle que des accommodements sont toujours possibles pour les étudiants en ce qui a trait aux entraînements supervisés et qu'à la mi-novembre, aucune demande n'avait été formulée par des étudiants à cet effet. Elle informe les membres que le cours d'éducation physique 103 dans lequel se retrouve le Défi cardio fera l'objet d'une évaluation cet hiver selon le processus habituel d'évaluation d'un programme. Les recommandations seraient mises en application dès l'automne 2017.

4.5 **Présentation du rapport de libération de tâche**

4.5.1 **Élaboration d'un cours Moodle pour la formation générale des tuteurs des centres d'aide à l'apprentissage et des outils d'aide à l'apprentissage**

Invités : Nicolas Forest et Sandrine Rossi

Nicolas Forest et Sandrine Rossi présentent les actions menées dans le cadre de leur projet de libération de tâche. Ils soulignent que ce projet a été réalisé en collaboration avec Jean-Luc Trussart et Dominique Trudel. La formation à l'intention des tuteurs est utilisée depuis un an et elle est grandement appréciée par ceux-ci.

Les membres félicitent l'excellent travail et la rigueur déployée pour la réalisation de ce projet.

4.6 **Avis à formuler au conseil d'établissement relatif au projet pilote du Centre d'aide en français écrit : Services d'autocorrection et de postcorrection**

Invitée : Valérie Thomas

Alain Lamarre fait part aux membres que ce projet a été présenté au département de français ainsi qu'au Conseil de la réussite. Il est soumis aux membres de la commission des études compte tenu qu'il a une incidence sur la Politique institutionnelle de l'évaluation des apprentissages, notamment sur l'article 4.1. Toutefois, on souligne que ce projet est applicable uniquement dans le cadre d'un cours spécifique.

Valérie Thomas explique le projet pilote ainsi que les objectifs recherchés. Elle informe les membres que le département de français a entériné ledit projet.

Aux termes de cette expérimentation, un bilan sera présenté à la commission des études.

CDEL161129-03

Sur une proposition d'Aïcha Van Dun, dûment appuyée par Paul-Antoine Jetté, il est résolu de donner un avis favorable au conseil d'établissement relatif au projet pilote du Centre d'aide en français écrit : Services d'autocorrection et de postcorrection, et ce, à compter de l'hiver 2017.

Adoptée à l'unanimité.

4.7 **Avis à formuler au conseil d'établissement relatif au Devis d'évaluation du programme Techniques d'éducation à l'enfance**

Par : Murielle Lanciault et Jean-Luc Trussart

Invitée: Céline Perreault

Murielle Lanciault fait part aux membres que l'évaluation de ce programme sera réalisée dans la perspective de l'évaluation continue.

Jean-Luc Trussart expose brièvement aux membres les enjeux et les critères d'évaluation de la CEEC qui ont été identifiés par le comité de programme ainsi que les actions qui seront menées dans le cadre de cette évaluation.

Avec l'arrivée prochaine du CPE, Céline Perreault indique que le département travaille étroitement avec le CPE La Cabotine afin de bien cerner les enjeux de la salle d'observation. Des actions sont déjà prévues en ce sens.

CDEL161129-04

Sur une proposition de Monique Messier, dûment appuyée par Julien Lapan, il est résolu de donner un avis favorable au conseil d'établissement relatif au Devis d'évaluation du programme Techniques d'éducation à l'enfance.

Adoptée à l'unanimité.

4.8 Présentation de l'offre de cours complémentaires pour l'année 2017-2018 et de l'offre de cours d'éducation physique pour 2017-2018

Murielle Lanciault présente l'offre des cours complémentaires pour l'année 2017-2018 ainsi que celle des cours d'éducation physique pour 2017-2018. Elle porte à l'attention des membres les nouveaux cours ainsi que les principaux changements.

Julien Lapan soulève qu'il y aurait lieu d'apporter certaines modifications au Cadre de référence des cours complémentaires afin de préciser davantage certains objets.

4.9 Avis à formuler au conseil d'établissement relatif à la révision de la grille du profil Monde du programme de Sciences humaines

Par : Benoit Léonard et Dominic Leblanc

Invité : Sébastien Piché

D'entrée de jeu, Benoit Léonard indique que la grille a été révisée afin de rendre le profil plus attractif et de le distinguer davantage des autres. La direction et le département croient que les modifications apportées jumelées à une bonne promotion de ses particularités pourraient faire hausser le nombre de demandes d'admission.

Sébastien Piché présente les modifications apportées et indique qu'un bilan d'implantation sera produit afin de valider si les changements apportés ont été bénéfiques. Il indique que cette grille a reçu l'aval du département de Sciences humaines ainsi que du comité de programme.

On souligne que lors du comité de programme, une crainte a été soulevée concernant le cours de psychologie, à savoir si le cours allait être considéré par les universités comme équivalent au cours d'initiation à la psychologie des autres profils. Une vérification a été faite auprès des universités québécoises et il appert que le cours sera jugé équivalent.

On indique qu'il serait intéressant d'avoir le total des heures-contact.

Finalement, on souligne qu'un étudiant choisissant, à la quatrième session, le cours correspondant à la compétence O22U n'aura pas de problème à diplômer.

CDEL161129-05

Sur une proposition de Martine Lavallée, dûment appuyée par Félix Tremblay, il est résolu de donner un avis favorable au conseil d'établissement relatif à la révision de la grille du profil Monde du programme de Sciences humaines.

Adoptée à l'unanimité.

4.10 Avis à formuler au conseil d'établissement pour la grille de l'AEC Supervision en entreprise (RAC)

Invitée : Linda De Roy

Linda Deroy indique que cette AEC a été développée par le Cégep de Limoilou. Elle explique qu'il y avait des besoins de reconnaissance et de perfectionnement des travailleurs pour ce domaine dans Lanaudière. La méthodologie préconisée sera la reconnaissance des acquis et des compétences (RAC), complétée par une offre de la formation manquante, soit en ligne et en présentiel. Le conseil d'administration du Cégep régional de Lanaudière a attribué cette AEC au collège constituant de L'Assomption. Le département de TCG a manifesté son appui pour contribuer au développement des outils de reconnaissance des acquis.

Certains membres aimeraient avoir davantage d'information en ce qui a trait à la formation continue. Alain Lamarre indique qu'une présentation de ce service pourrait être organisée ultérieurement.

Dans la foulée de l'amélioration de nos processus, on se questionne à savoir si la commission des études doit formuler un avis sur les AEC. Il semble que la PIGeP n'en fasse pas mention. Alain Lamarre soulève qu'effectivement cet aspect devra être considéré dans la prochaine révision de la PIGeP. Par ailleurs, en attendant de statuer officiellement sur ce volet, il propose que la commission formule un avis.

CDEL161004-06

Sur une proposition de Paul-Antoine Jetté, dûment appuyée par Jean-Luc Trussart, il est résolu de donner un avis favorable au conseil d'établissement relatif à la grille de l'AEC Supervision en entreprise (RAC).

Adoptée à l'unanimité.

4.11 Présentation du bilan 2015-2016 des Services adaptés

Invités : Denis Côté et Jean-Philippe Gadbois

Denis Côté effectue la présentation des faits saillants des Services adaptés pour l'année 2015-2016. Jean-Philippe Gadbois profite de l'occasion pour informer les membres que Véronique Doucet, technicienne en éducation spécialisée, sera désormais au Cégep quatre jours par semaine, et ce, à l'année.

On souligne la qualité du travail de Denis côté et de Véronique Doucet qui accompagnent très bien les étudiants qui présentent des difficultés.

La présentation sera disponible sur Moodle.

4.12 Présentation du thème retenu pour la journée pédagogique de janvier 2017

Murielle Lanciault informe les membres des ateliers qui se tiendront lors de la journée pédagogique du 17 janvier prochain.

Elle profite de l'occasion pour remercier les membres du comité organisateur des journées pédagogiques : Jean-Luc Trussart, France Perreault, Julie Gagné et Éline Dupont.

La journée pédagogique sera précédée du petit-déjeuner d'accueil de la direction.

4.13 Présentation du tableau des nouvelles libérations de tâche – Hiver 2017

Murielle Lanciault passe en revue le tableau des nouvelles libérations de tâche octroyées pour l'hiver 2017.

4.14 Évolution du dossier de l'évaluation du système d'assurance-qualité (SAQ) du cégep régional de Lanaudière à L'Assomption

Julien Lapan indique que ce dossier n'a pu être présenté en assemblée syndicale. Alain Lamarre rappelle que la date butoir pour en discuter en commission des études est le 24 janvier 2017.

4.15 Autres points

4.15.1 Avis à formuler au conseil d'établissement relatif à l'adoption de la grille révisée de Techniques de comptabilité et de gestion

Les membres sont informés qu'à la suite de l'avis favorable formulé par la commission des études à la réunion du 1^{er} novembre pour la révision de la grille de Techniques de comptabilité et de gestion, ils doivent de nouveau donner un avis à l'égard de ladite grille.

Murielle Lanciault explique qu'à la suite de la validation auprès des responsables du Système des objets d'études collégiales (SOBEC), il est apparu qu'une erreur de transcription avait été réalisée. Le stage crédité d'intégration en emploi devait comporter une pondération de 0-12-2 pour un total de 4,67 unités. La version qui avait été transmise et adoptée en commission des études comportait 1/3 d'unités en trop par rapport aux prescriptions ministérielles, soit une pondération de 0-12-3 pour un total de 5 unités.

En raison de cette situation particulière, Alain Lamarre demande aux membres de formuler un avis quant à la modification apportée.

CDEL161004-07

Sur une proposition de Danielle Pépin, dûment appuyée par Dominique Trudel, il est résolu de donner un avis favorable au conseil d'établissement relatif la révision de la grille de Techniques de comptabilité et gestion sous réserve de la validation et de l'approbation par le comité de programme.

Adoptée à l'unanimité.

Paul-Antoine Jetté remercie les membres au nom du département.

4.15.2 Conseil de la réussite

Julien Lapan mentionne, d'abord, que son propos ne remet nullement en question la qualité du travail et de l'engagement des membres du Conseil de la réussite dans de nombreux dossiers sur lesquels ils se sont penchés au cours des dernières années.

Il explique qu'une situation particulière concernant le comité de coordination Tremplin DEC a amené la partie enseignante à demander l'ajout du point à l'ordre du jour.

Il rappelle qu'en février 2016, la commission des études a adopté la recommandation du Conseil de la réussite de la mise sur pied d'un comité Tremplin DEC. Au printemps suivant, la directrice adjointe responsable a informé le syndicat du mode de nomination du coordonnateur de ce comité qui devait se faire de la même manière que la procédure prévue à la convention collective des enseignants pour la coordination d'un comité de programme. De plus, des ressources ont été attribuées dans le cadre du volet 2 du projet de répartition de ressources adopté au CRT enseignant. Julien Lapan explique que ces deux éléments tendaient à indiquer que le comité de coordination Tremplin DEC était considéré comme un comité de programme.

Il ajoute qu'au mois d'octobre, la directrice adjointe responsable a modifié la procédure de nomination de la coordination de ce comité au profit d'un appel de candidatures, la personne à désigner devant être choisie par un comité de sélection mis sur pied par le collègue. Il explique que le syndicat a été informé que ce changement d'orientation avait été le résultat de réflexions au sein du Conseil de la réussite. Julien Lapan note que ce nouveau mode de nomination est contraire à la convention collective des enseignants quelle que soit la nature du comité de coordination Tremplin DEC. S'il s'agit d'un comité de programme, la nomination doit se faire par les membres du comité. S'il s'agit d'un autre type de comité, les membres enseignants doivent être élus à l'assemblée générale des enseignants. Considérant le fait que la convention collective des enseignants est claire sur cette question et qu'il s'agit d'une question relative aux droits syndicaux, Julien Lapan explique que le Conseil de la réussite n'aurait pas dû se pencher sur le mode de nomination de la coordination du comité Tremplin DEC puisqu'il s'agit d'un enjeu relevant du CRT enseignant.

Il ajoute que l'exécutif syndical a entrepris des démarches auprès de la direction du collège dès qu'il a été informé de ce changement. Certains membres du Conseil de la réussite ont aussi été informés de la lecture syndicale de la situation. Malgré cela, le syndicat a pris connaissance du fait que le Conseil de la réussite avait confirmé son choix du nouveau mode de nomination lors de sa dernière réunion.

Julien Lapan explique que l'ensemble de cette situation soulève des préoccupations et des questions chez les représentants enseignants à la commission des études en ce qui concerne le mandat et la composition du Conseil de la réussite. Sur le plan du mandat, il exprime la demande à ce qu'il soit précisé. Il demande aussi à ce que la commission des études soit consultée et donne son accord dans l'éventualité où le Conseil de la réussite souhaite travailler sur de nouveaux mandats. Compte tenu de la fréquence importante des réunions du Conseil de la réussite, il demande également à ce que des comptes rendus réguliers de ses travaux soient faits lors des séances de la commission des études, possiblement au moyen d'un point statutaire.

Il soulève aussi différentes questions en lien avec le mandat du conseil de la réussite. Il demande à connaître les raisons pour lesquelles le Conseil a décidé de travailler sur le mode

de nomination de la coordination du comité Tremplin DEC alors qu'il s'agissait d'un enjeu couvert par la convention collective des enseignants et relevant du CRT. Il se demande pourquoi et dans quel contexte il y a eu changement de décision quant au mode de nomination de la coordination du comité. Enfin, il soulève l'interrogation à savoir si le Conseil, en tant que sous-comité de la commission des études, avait le mandat de réfléchir à la procédure de désignation de la coordination du comité Tremplin DEC.

Quant à la composition du Conseil de la réussite, Julien Lapan exprime la demande à ce qu'un membre de l'exécutif syndical enseignant siège maintenant au Conseil. Il demande aussi à ce que la composition du Conseil soit revue afin de mieux refléter la composition de la commission des études où les membres enseignants sont majoritaires. Enfin, bien qu'il reconnaisse que la commission des études ait accepté que la durée du mandat des membres du Conseil de la réussite soit de deux ans afin d'assurer une continuité dans ses travaux, il constate que cette décision a pour effet de diminuer le lien entre les membres enseignants toujours actifs à la commission des études et ceux qui siègent au Conseil de la réussite. Il exprime le souhait que cette décision soit possiblement revue avant le prochain renouvellement des membres de la commission des études et du Conseil de la réussite.

4.15.3 Modification au RREQ

Julien Lapan mentionne que la partie enseignante est préoccupée par l'annonce du ministère de modifier le Règlement sur le régime des études collégiales (RREQ) afin de permettre plus de flexibilité et d'autonomie aux collèges sur la formation et la diplomation. À leurs yeux, de telles modifications menacent le DEC national. Julien Lapan dépose une brochure syndicale à ce sujet.

4.16 Information

4.16.1 Journée portes ouvertes

Alain Lamarre présente les statistiques des portes ouvertes de soir. On indique que l'an prochain, il serait pertinent de s'assurer de la présence des différents comités étudiants afin d'attirer la clientèle visant un volet international.

4.17 Prochaine rencontre

La prochaine réunion de la commission des études est prévue le mardi 24 janvier 2017 à 13 h 30.

4.18 **Levée de l'assemblée**

Alain Lamarre souhaite à tous de joyeuses fêtes. Félix Tremblay quittera le Cégep à la fin de la présente session. Alain Lamarre profite de l'occasion pour le remercier pour son implication et sa préparation rigoureuse des dossiers.

Étant donné que Murielle Lanciault et Benoit Léonard terminent leur mandat d'ici peu, il les remercie également pour leur contribution aux différents dossiers au cours des dernières semaines.

CDEL161129-08

Il est proposé par Félix Tremblay de lever la séance à 16 h 28.

Adoptée à l'unanimité.

Alain Lamarre
Directeur du collège constituant de L'Assomption
et président d'assemblée